

Province de Québec
Municipalité de Val-Racine
Mardi, le 8 novembre 2016

Séance ordinaire du conseil tenue au Centre Communautaire 8 novembre 2016 à 19h00, sont présents son honneur la Mairesse Mme Sonia Cloutier, Mme Francyne Michaud Delongchamp, Mme Angèle Rivest, Mme Karo-Lyne Lachance et M. Adrien Blouin.

Mme Chantal Grégoire, directrice générale et secrétaire trésorière est aussi présente.

2016-263

ORDRE DU JOUR

Il est proposé **Mme Francyne Michaud Delongchamp**
Appuyé **Mme Karo-Lyne Lachance**
Et résolu unanimement,

Que l'ordre du jour soit adopté en laissant la section "varia" ouverte.

Adoptée

2016-264

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 OCTOBRE 2016

Il est proposé **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **M. Adrien Blouin**
Et résolu unanimement,

D'adopter le procès-verbal du 3 octobre 2016.

Adoptée

2016-265

CORRESPONDANCES

La directrice générale dépose la correspondance datée du 8 novembre 2016.

MAMOT

- ❖ Aide financière pour la réalisation d'études de mise en commun de services en sécurité incendie.
- ❖ Lettre du sous-ministre concernant l'élection partielle au poste no 3

2016-266

L'ÉCHO DE FRONTENAC – CAHIER SPÉCIAL VŒUX DU TEMPS DES FÊTES

Il est proposé **Mme Francyne Michaud Delongchamp**
Appuyé par **M. Adrien Blouin**
Et résolu unanimement,

De réserver notre espace pour transmettre nos vœux du temps des Fêtes à l'intérieur du cahier spécial de l'Écho, soit le 9 décembre prochain au montant de 175 \$ plus les taxes.

Adoptée

APPUI AU REGROUPEMENT POUR UN QUÉBEC EN SANTÉ

Attendu que le gouvernement du Québec souhaite mettre en place une politique gouvernementale de prévention en santé qui nécessite qu'on y investisse des moyens importants sans toutefois hypothéquer les autres missions de l'État;

Attendu que l'augmentation des coûts de santé, en particulier ceux associés au traitement de maladies chroniques imputables à de mauvaises habitudes de vie comme le tabagisme, la sédentarité et la mauvaise alimentation, crée une pression indue sur les finances publiques du Québec et accapare une trop grande partie de son budget, limitant d'autant notre capacité à investir dans des programmes soutenant notre développement économique, social et humain;

Attendu que des milliers d'organisations sont déjà mobilisées pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie par la population, qu'elles proposent un plan concerté au gouvernement du Québec et qu'elles ont besoin de moyens pour poursuivre leurs efforts;

Attendu que les efforts des dix dernières années ont permis de faire progresser la norme sociale sur les saines habitudes de vie au point d'atteindre le point de bascule qui permettra de constater de véritables changements dans les modes de vie;

Attendu par ailleurs que le taux de tabagisme stagne depuis plusieurs années et que de nouvelles stratégies sont nécessaires pour convaincre les fumeurs de renoncer au tabac ou aux jeunes Québécois de ne pas commencer à fumer;

Attendu que le Québec est, de toutes les provinces canadiennes, celle où le taux de taxation sur le tabac est le plus bas (29 \$ de taxes sur chaque cartouche de cigarettes, alors que la moyenne canadienne est de 50 \$);

Attendu que le sucre consommé en trop grande quantité contrevient aux principes d'une saine alimentation et favorise le développement de maladies chroniques;

Il est proposé **Mme Karo-Lyne Lachance**

Appuyé par **M. Adrien Blouin**

Et résolu à la majorité,

Que la Municipalité de Val-Racine et le Regroupement pour un Québec en santé, demandons au gouvernement du Québec :

De poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnement favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécois et Québécoises:

- a. Par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme.
- b. Par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre.

D'investir les revenus dans la mise en oeuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de tous les Québécoises et Québécois.

Que nous donnons l'autorisation pour l'affichage du nom et du logo de l'organisme sur le site internet et la documentation du Regroupement pour un Québec en santé.

Adoptée

2016-268

CONSTELLATION 0-5 ANS – LIVRES POUR LES PANIERS DE NOËL

Attendu que La Constellation 0-5ans sollicite la municipalité afin d'insérer dans les paniers de Noël 2016 des livres neufs pour les enfants âgés entre 0 et 12 ans sur le territoire de la MRC du Granit;

Il est proposé **Mme Francyne Michaud Delongchamp**
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**
Et résolu unanimement,

D'adhérer à ce projet afin que les enfants de la municipalité puissent développer le plaisir de lire.

Adoptée

2016-269

PROJET MINI BOUGEOTTE

Il est proposé **Mme Francyne Michaud Delongchamp**
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**
Et résolu unanimement,

De transférer cette proposition de projet de Mini Bougeotte au Comité de loisirs de Val-Racine.

Adoptée

2016-270

LISTE DES COMPTES AU 8 NOVEMBRE 2016

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**
Et résolu unanimement,

D'adopter la liste de comptes se totalisant à 117 380,99 \$ en référence aux chèques no 201600330 à 201600367, d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à effectuer le paiement des comptes identifiés sur la liste datée du 8 novembre 2016.

Adoptée

2016-271

PÉRIODE D'INFORMATION

2016-272

VOIRIE – ÉTUDE DE MARCHÉ POUR UNE NIVELEUSE USAGÉE

Il est résolution d'autoriser M. Steve Turcotte accompagné de M. Denis Duquette, et du conseiller responsable en voirie, M. Adrien Blouin à se rendre chez des concessionnaires afin de voir les niveleuses usagées disponibles sur le marché.

Adopté

2016-273

VOIRIE-2^E CHAUFFEUR POUR LE DÉNEIGEMENT HIVER 2016-2017

Attendu que M. Gaétan Savoie nous a annoncé à la date de signature de son contrat qu'il débutait un autre emploi ailleurs;

Il est proposé **Mme Karo-Lyne Lachance**

Appuyé par **M. Adrien Blouin**

Et résolu unanimement,

D'annuler la résolution no 2016-248 pour l'engagement de M. Savoie.

Et d'engager M. Denis Duquette comme 2^e chauffeur et de mandater Mme Sonia Cloutier, mairesse ainsi que Mme Chantal Grégoire, Directrice générale et secrétaire-trésorière pour négocier et signer son contrat de travail.

Adoptée

2016-274

VOIRIE-3^E CHAUFFEUR POUR LE DÉNEIGEMENT HIVER 2016-2017

Il est proposé **Mme Karo-Lyne Lachance**

Appuyé par **Mme Angèle Rivest**

Et résolu unanimement,

D'engager M. Sébastien Comtois comme 3^e chauffeur et de mandater Mme Sonia Cloutier, mairesse ainsi que Mme Chantal Grégoire, Directrice générale et secrétaire-trésorière pour négocier et signer son contrat de travail.

Adoptée

2016-275

VOIRIE- PONT RANG COLONIE - RÉPARATION AU PONT (MADRIERS USAGÉS)

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**

Appuyé par **Mme Angèle Rivest**

Et résolu unanimement,

De donner au Comité des loisirs de Val-Racine les madriers usagés du pont de la rivière Victoria.

Adoptée

2016-276

VOIRIE- TECQ – PROGRAMMATION PARTIELLE

Il est proposé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**

Appuyé par **Mme Angèle Rivest**

Et résolu unanimement,

Que la Municipalité de Val-Racine représente une programmation partielle modifiée pour la période 2017-2018.

Adoptée

2016-277

VOIRIE- PIIRL– PROGRAMMATION 2017

Attendu que la MRC du Granit nous a déposé un projet de planification de travaux dans le cadre du Programme d'investissement en infrastructure routière locale (PIIRL);

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**
Et résolu unanimement,

De confirmer à la MRC du Granit que la Municipalité de Val-Racine a l'intention de réaliser les interventions inscrites en 2017 dans le Plan quinquennal d'intervention 2016-2020 de la MRC du Granit.

Que la Municipalité de Val-Racine réserve un montant de 30 000 \$ maximum du Fonds carrières et sablières pour sa contribution afin d'obtenir l'aide financière dans le cadre de ce programme auprès du MTQ.

Adoptée

2016-278

VOIRIE - DÉPÔT DU RAPPORT DES ROUTES

La directrice générale dépose le rapport des routes daté du 8 novembre 2016.

2016-279

DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DE M. RENALD GUAY
AU POSTE DE CONSEILLER NO 6

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la lettre de démission de M. Renald Guay au poste no 6;

Attendu que la présidente d'élection a écrit une lettre au bureau du Registraire du MAMOT demandant d'annuler et débiter une nouvelle procédure d'élection partielle afin de pouvoir tenir une seule élection pour combler les deux postes vacants : 3 et 6 et que le sous-ministre a accepté.

Attendu qu'une nouvelle procédure a débuté le 4 novembre dernier.

Il est résolu unanimement,

D'écrire un mot de remerciement à M. Renald Guay dans le Mini-Val de novembre prochain pour souligner son implication et un cadeau lui sera remis lors de l'activité de remerciement des bénévoles, soit le 26 novembre prochain.

Adoptée

2016-280

CHANGEMENT DE SIGNATAIRES POUR LE COMPTE À LA
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS « FOLIO 10900 »

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**
Et résolu unanimement,

De nommer Mme Sonia Cloutier, mairesse, Mme Chantal Grégoire directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que M. Adrien Blouin, conseiller comme les signataires du compte de la Municipalité de Val-Racine pour le « Folio 10900 ».

Adoptée

2016-281 DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

La directrice générale dépose les déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil de 2016.

2016-282 DÉPÔT DU DISCOURS DE LA MAIRESSE

La directrice générale dépose le discours de la mairesse.

Il est proposé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Et résolu unanimement,

D'envoyer le discours de la mairesse à chaque adresse civique de Val-Racine par publipostage

Adoptée

2016-283 DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF AU 30 SEPTEMBRE 2016

La directrice générale dépose l'état comparatif au 30 septembre 2016.

2016-284 PATINOIRE (DÉNEIGEMENT ET ARROSAGE HIVER 2016-2017)

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **M. Adrien Blouin**
Et résolu unanimement,

D'engager Marc-Antoine Blais, Jean-Kristophe Blais et Zackary Goyette, les jeunes seront supervisés par leurs parents : M. Daniel Goyette et M. Sylvain Blais pour le déneigement et l'arrosage de la patinoire pour l'hiver 2015-2016, un budget 1 000 \$ maximum sera partagé entre les jeunes selon les heures réalisées.

Adoptée

2016-285 REFINANCEMENT D'EMPRUNT AU MONTANT DE 542 800 \$ EFFECTUÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 222

Il est proposé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Et résolu unanimement,

Que la Municipalité de Val-Racine accepte l'offre qui lui est faite de Caisse Desjardins De La Région De Mégantic pour son emprunt par billets en date du 15 novembre 2016 au montant de 542 800 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 222. Ce billet est émis au prix de 100,00000 \$ CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

104 000 \$	2,099 %	15 novembre 2017
106 300 \$	2,099 %	15 novembre 2018
108 500 \$	2,099 %	15 novembre 2019
110 800 \$	2,099 %	15 novembre 2020
113 200 \$	2,099 %	15 novembre 2021

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

Adoptée

2016-286

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 222 – CONCORDANCE AU
REFINANCEMENT

Attendu que, conformément au(x) règlement(s) d'emprunt suivant(s) et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Val-Racine souhaite emprunter par billet un montant total de 542 800 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
222	442 700 \$
222	100 100 \$

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **M. Adrien Blouin**
Et résolu unanimement,

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Qu'un emprunt par billet au montant de 542 800 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 222 soit réalisé;

Que les billets soient signés par la mairesse et la secrétaire-trésorière;

Que les billets soient datés du 15 novembre 2016;

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	104 000 \$
2018	106 300 \$
2019	108 500 \$
2020	110 800 \$
2021	113 200 \$
(à payer en 2021)	

Adoptée

2016-287

COUVERTURE D'ASSURANCE AVEC MMQ -2016-2017

Attendu que nous devons renouveler notre police d'assurance :

Attendu que nos équipements d'entrepreneur ne sont plus couverts avec une valeur à neuf;

Attendu que nous voulons faire des modifications à la proposition d'assurance des municipalités avec la MMQ;

Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **M. Adrien Blouin**
Et résolu à la majorité,

De faire les modifications suivantes à la proposition d'assurance des municipalités MMQ :

Que nous ajoutons le module de jeu installé dans le parc municipal (Page 18 de 43).

Que nous évaluons comme valeur marchande de nos équipements d'entrepreneur pour fin de couverture d'assurance comme suit (Page 19 de 43):

➤ Souffleur 1976 :	12 900 \$
➤ Rétrochargeuse 2011 :	62 800 \$
➤ Niveleuse 1980 :	16 000 \$
➤ Tracteur à gazon 2012:	1 600 \$
➤ Balai mécanique 2012 :	450 \$
➤ Souffleuse Ariens 2009 :	500 \$

Que nous refusons à notre couverture l'ajout de la protection pour les objets d'art (Page 20 de 43).

Que nous refusons la couverture d'assurance pour la pollution des réservoirs pétroliers : réservoir de diesel et réservoir de mazout (Page 36 de 43).

Que nous n'ajoutons pas de montant de garantie en responsabilité civile complémentaire (Page 42 de 43).

Que nous n'ajoutons pas de protections additionnelles pour le tremblement de terre, inondation et assurance accident pour les cadres, dirigeants et bénévoles.

Mme Francyne Michaud Delongchamp demande d'inscrire son désaccord seulement pour la couverture des réservoirs pétroliers (Page 36 de 43).

Adoptée

2016-288

RÉSEAU SANS FIL ET INTERNET (XPLORNET)

Attendu que nous avons eu une demande de location de la salle communautaire afin de tenir une formation avec l'utilisation de dix (10) ordinateurs portables branchés au réseau sans fil au même moment;

Attendu que nous devons sécuriser davantage notre réseau sans fil par l'installation d'un nouveau routeur avec plusieurs accès afin de répondre à nos nouveaux besoins;

Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**
Et résolu majorité,

D'engager M. Jean Lacroix pour acheter un nouveau routeur avec des accès supplémentaires et faire l'installation au coût de 200 \$.

D'augmenter notre forfait Internet à 200 go et 10 mps pour 69,99 \$ par mois taxes en sus.

Adoptée

2016-289

REPLACEMENT DES LAMPADAIRES

Attendu que la Municipalité de Val-Racine a décidé de remplacer les lampadaires actuels par des lampadaires avec un globe au DEL ambré lorsqu'ils sont défectueux;

Attendu que ces lampadaires sont actuellement entreposés au garage municipal;

Attendu que nous avons quelques propriétaires avec des lumières non conformes à la réglementation sur la pollution lumineuse;

Attendu que nous voulons les inciter à se conformer en utilisant et installant des lumières conformes;

Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Et résolu unanimement,

Que la Municipalité de Val-Racine vendra au propriétaire non conforme un lampadaire usagé et ce au prix coûtant de la réparation.

Que la réparation de ces lampadaires sera assumée par la municipalité mais seulement lors de la signature d'une entente avec le propriétaire pour le remplacement de leur éclairage non conforme.

Adoptée

2016-290

CLUB DE GOLF DE LAC-MÉGANTIC – DEMANDE D'UNE COMMANDITE

Il est proposé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**
Appuyé par **M. Adrien Blouin**
Et résolu unanimement,

Que la Municipalité de Val-Racine réponde négativement à la demande telle qu'elle est présentée en date du 11 octobre 2016.

Adoptée

2016-291

L'ACCORDERIE DU GRANIT – DEMANDE DE PRÊT DE LOCAL

Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Et résolu unanimement,

De prêter la salle communautaire et le système de projection gratuitement pour la présentation du film « Demain », ce 2 décembre 2016 à 18h30.

Adoptée

2016-292

VILLAGE DES PIONNIERS – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Attendu que nous avons reçu une demande d'aide financière le 2 novembre dernier par M. Frédéric Fortin de ALTGO inc pour le projet « Le Village des Pionniers » concernant l'implantation d'une nouvelle entreprise dans le secteur du Domaine des Montagnais à Val-Racine;

Attendu que nous avons déjà reçu le plan d'affaires du Village des Pionniers;

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**
Et résolu unanimement,

Que la Municipalité de Val-Racine accorde une aide financière de 500 \$ qui sera versée le 30 juin 2017 conditionnellement à l'implantation de bâtiments sur la propriété et au démarrage de l'entreprise en 2017.

Adoptée

2016-293

ATELIER DE TRAVAIL

Atelier de travail concernant le budget 2017 : Lundi, le 28 novembre 2016 à 18h30.

La séance spéciale d'adoption du budget 2017 : Lundi, le 19 décembre 2016.

2016-294

BUDGET POUR DIVERS TRAVAUX AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**
Et résolu unanimement,

D'allouer un budget de 500 \$ pour divers travaux d'entretien du centre communautaire.

Adoptée

2016-295

PÉRIODE DE QUESTIONS

2016-296

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Karo-Lyne Lachance propose la fermeture de la séance, il est 22h00.

Sonia Cloutier
Mairesse

Chantal Grégoire
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil dans les résolutions no 2016-266, 2016-268, 2016-270, 2016-272, 2016-273, 2016-274, 2016-276, 2016-277, 2016-281, 2016-284, 2016-285, 2016-286, 2016-287, 2016-288, 2016-289, 2016-291, 2016-292 et 2016-294.